

Introduction

Ce n'est pas un scoop : la garde d'enfants est un vrai problème pour les familles, en tout cas quand les parents travaillent, surtout si leurs horaires sont variables, imprévisibles, incertains, situés en dehors des plages horaires d'ouverture des lieux d'accueil... toutes sortes de cas de figure qui, dans notre société différenciée, sont de plus en plus fréquents. Mais c'est aussi un vrai problème pour d'autres, en particulier pour les Pouvoirs publics et pour les entreprises, auxquels on s'intéressera plus précisément ici - ce qui ne signifie pas qu'on minimise l'importance du sujet pour les familles... mais l'auteur de ces lignes ne saurait en être suspecté, puisqu'il est l'heureux père de cinq enfants !

Car c'est un casse-tête pour les collectivités et institutions chargées de la mise en oeuvre de l'accueil des enfants, tant l'équation comporte de variables complexes - surtout quand se multiplient les situations dites atypiques, en tout cas celles qui comportent des rythmes irréguliers ou aléatoires.

Même si on le sait moins, c'est aussi une véritable préoccupation pour les entreprises, par bien des aspects. Sans anticiper sur la suite, prenons simplement l'exemple des problèmes de disponibilité que posent à un employeur les collaborateurs qui ont des difficultés de garde d'enfant : c'est d'abord la disponibilité physique, que symbolise le risque d'absentéisme en cas de défaillance dans l'organisation de la garde. C'est aussi la disponibilité mentale, car quand un problème de garde est mal résolu, le parent soucieux "n'est pas vraiment à son travail", ou pas avec l'intensité souhaitée. Plus en amont, c'est la disponibilité à l'embauche, préoccupation que certains jugeront théorique en ces temps de chômage élevé ; pourtant on sait - à commencer par les employeurs attachés à la gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences - que les difficultés se manifesteront de plus en plus nettement dans les prochaines années, particulièrement avec les massifs départs en retraite de baby-boomers. Ce n'est là qu'un exemple et on verra que l'entreprise est concernée à bien d'autres titres.

N'hésitons pas à formuler de façon provocante ce premier faux paradoxe, qui conditionne ce qui suivra : **la garde d'enfants n'est pas le problème des familles...** c'est celui d'un ensemble d'acteurs - y compris les familles, mais pas uniquement elles - qui doivent se concerter et accorder leurs points de vue différents et complémentaires, condition nécessaire pour apporter des réponses permettant de satisfaire au mieux chacun de ces points de vue.

Ces questions sont examinées ici à partir d'une réflexion prospective conduite sur la base d'une expérience originale : l'accueil en relais, initié et développé dans le cadre du projet européen EQUAL-GEPETTO. Que ceux qui ne connaissent ni l'accueil en relais, ni EQUAL, ni GEPETTO se rassurent : ces notions sont présentées quelques lignes plus bas. Quelques lignes encore plus bas, on reviendra sur ces interrogations à partir de la formulation elle aussi provocante d'une question centrale : **l'accueil en relais sera-t-il le mode de garde du III^e Millénaire ?**

Auparavant, il faut préciser le sens de quelques termes et, plus généralement, situer le contexte et les objectifs de l'étude.

● Un regard prospectif à partir de l'accueil en relais... de quoi s'agit-il ?

Dans le cadre du programme européen EQUAL¹, dont l'axe G traite de la conciliation des temps, le projet GEPETTO² porte sur l'accueil de jeunes enfants : ce dispositif propose au(x) parent(s) travaillant en horaires décalés ou atypiques un mode de garde innovant ouvert aux enfants de 0 à 13 ans, au domicile des parents, 7 jours sur 7, de jour comme de nuit, en complément de l'offre de garde existante. Organisé sur un bassin de vie, avec un cofinancement public-privé, il est désormais reconnu par la CNAF³ sous l'appellation "accueil en relais" : il s'agit là d'une des retombées du projet GEPETTO, conformément aux finalités d'EQUAL, véritable laboratoire d'expérimentation visant à stimuler et à rendre effective l'innovation dans les politiques publiques.

Garde d'enfants : enfin du sur-mesure !

Le concept ? Proposer à des parents travaillant tôt le matin, tard le soir, la nuit ou encore le week-end, de faire garder leurs enfants chez eux, par des baby-sitters hyper qualifiées...

Ces pros ne sont pas salariées par les parents, mais par une association...

De plus, les intervenantes... sont coachées, encadrées, conseillées, lors de réunions... où elles échangent leurs expériences. Elles arrivent dans les familles munies d'une grande valise rouge remplie... de matériel pédagogique... A chaque

intervention, elles notent ce qu'elles ont fait avec l'enfant dans un cahier de liaison...

Enfin, ce mode de garde est accessible au plus grand nombre : il concerne les enfants jusqu'à l'âge de 13 ans et la participation financière des familles est calculée en fonction de leur quotient familial. Les tarifs varient de 1,50 € à 11,50 € de l'heure...

[Outre les CAF] des collectivités locales se sont également associées par le biais des "Contrats enfance" et des "Contrats temps libre"...

Magazine **Elle** - 27 décembre 2004 - voir article intégral en annexe 3

L'accueil en relais, c'est quoi ?

Selon la définition retenue par la Cnaf, la formule relais complète les dispositifs de garde proposés quand ceux-ci ne sont pas accessibles (manque de places en crèche, par exemple) ou ne répondent pas aux besoins (horaires non adaptés au travail des

parents). Reste encore à définir les familles qui bénéficieront de ce type d'accueil ainsi que l'âge des enfants. Faut-il en effet le réserver à ceux de moins de 3 ans ou l'étendre jusqu'à un âge où les enfants sont censés pouvoir se garder tout seuls ?

Magazine **Famili** - mars 2005

Parallèlement à l'expérimentation de l'accueil en relais, GEPETTO s'emploie à mieux connaître le besoin et à en évaluer les coûts et avantages, tant pour les familles que pour les employeurs ou les institutions et collectivités publiques en charge, au plan national ou local, des diverses politiques en cause : famille, travail, emploi, santé, droits des femmes, aménagement du territoire, etc. Car au-delà de son impact déjà considérable pour les familles, l'accueil en relais permet plus largement à la collectivité de trouver de nouvelles

¹ Le programme EQUAL de l'Union européenne vise à renforcer la cohésion sociale par une réduction des discriminations et inégalités, notamment entre les femmes et les hommes, face à l'emploi.

² GEPETTO : Garde d'Enfants Pour l'Equilibre du Temps familial, du Temps professionnel et son Organisation. Voir <http://www.gepetto.net>

³ Caisse Nationale des Allocations Familiales.

régulations face à divers défis économiques et sociaux. Notre approche prospective vise à évaluer certains **impacts⁴ économiques, sociaux ou culturels, pour les différents acteurs, de cette innovation sociale** destinée à améliorer les équilibres entre les grandes composantes de la vie : familiale, sociale et professionnelle.

● Un autre regard sur des problématiques...

Dans toute démarche prospective, il est beaucoup question de problématiques - mot abominable qui mérite quelques précisions. C'est en tant que nom qu'il nous intéresse ici, quand il désigne tantôt *l'art ou la science consistant à **poser les problèmes***, tantôt *un ensemble de problèmes **dont les éléments sont liés*** ; nous n'hésiterons pas à envisager aussi un troisième cas de figure qui réalise la synthèse de ces deux acceptions, en considérant alors une problématique comme ***une question complexe à laquelle on pourrait mieux répondre si elle était formulée autrement.***⁵

Bien que tout à fait centrales, certaines problématiques sont peu explicitées ici, à commencer par celles qui ont trait à l'égalité hommes-femmes. Plusieurs raisons à cela : ces questions sont évoquées en tant que telles par ailleurs, y compris dans le cadre du projet EQUAL-GEPETTO ; plus fondamentalement, l'approche de notre sujet par ce biais accréderait un présupposé implicite, considéré ici comme contestable, selon lequel la garde serait "**une affaire de femmes**". Or c'est précisément sur de tels présupposés que se fondent bien des discriminations, notamment au plan professionnel, qui font qu'en ce début de III^e Millénaire, les femmes ne sont pas encore en tout point "des hommes comme les autres"⁶... Une déclinaison élémentaire de ces présupposés : sans même s'interroger sur le **rôle du père** ou sur des questions qu'il conviendrait d'envisager comme des **choix du couple**, on considère comme "normal" (implicitement, sans même en parler) qu'une mère renonce à son projet professionnel, puisqu'*elle* doit garder les enfants...

De façon plus générale, au-delà de tels "acquis" implicites, on verra que la garde d'enfants est un révélateur **de nombreuses contradictions** que notre société doit résoudre pour entrer dans ce XXI^e Siècle. A commencer par celles qui relèvent de la méthode : on continue à envisager le monde d'aujourd'hui et de demain avec **un regard et des outils inappropriés**, car adaptés au monde d'hier, avant les profondes mutations en cours. Les références ne sont plus les mêmes - comme si, passant du four thermique au micro-ondes, on voulait continuer à en mesurer les performances avec un thermomètre, alors que ça n'aurait aucun sens de dire qu'un four à micro-ondes chauffe à 120 ou 380 degrés ! C'est la principale difficulté d'une étude prospective de ce type : elle se réfère à des repères, à des processus, voire à des concepts ou à des paradigmes différents de ceux qui restent implicitement

⁴ Le terme "impact" est entendu au sens le plus ouvert. Il peut viser les conséquences économiques, sociales ou culturelles de la mise en oeuvre de l'accueil en relais ; il peut aussi bien désigner les effets des choix des familles, des institutions ou des entreprises sur les équilibres entre les trois grandes composantes de la vie : familiale, sociale et professionnelle.

⁵ Par ailleurs, en tant qu'adjectif, *problématique* signifie "douteux" (Robert : "dont l'existence, la vérité, la réussite est douteuse") ; chez Kant, il qualifie un jugement exprimant une simple possibilité : ces divers sens ne nous concernent pas ici - et encore moins une dérive coupable du langage courant qui crée d'inutiles confusions en suggérant que "problématique" signifierait "source de problèmes" !

⁶ Slogan d'associations féministes dans les années 1930 : hors la maternité, elles veulent être "des hommes comme les autres" et les hommes, les vrais, ne sauraient leur dénier ce droit.

considérés comme "naturels" bien que périmés. Pour montrer ce que voit un "autre regard", il faut donc imposer au lecteur **des "détours" préalables** afin qu'il participe au changement d'optique : qu'il soit remercié de nous y suivre de bonne grâce !

● Conclusion : l'accueil en relais ne sera pas le mode de garde du III^e Millénaire...

Bien sûr, ce titre provocant vise à stimuler la curiosité et le sens critique du lecteur. Pas seulement. Il s'agit aussi de remettre les choses à leur place. Par exemple à propos de cet "autre regard" : parmi nos habitudes de pensée, un réflexe face à une belle innovation est souvent de considérer que "ce truc est tellement génial qu'il va détrôner tout ce qui existait". Ainsi de l'énergie par rapport au développement économique : la première Révolution industrielle a été celle du charbon, puis le pétrole a pris le relais... A l'approche de la fin du XX^e siècle, on s'est beaucoup demandé quelle serait "l'énergie du XXI^e siècle", entre la fusion thermonucléaire, l'énergie éolienne, la géothermie, les bio-énergies et bien d'autres... jusqu'à ce qu'on admette qu'il fallait **changer de modèle de pensée** : on ne cale plus le développement sur une énergie dominante, mais on articule diverses sources avec les besoins de plus en plus différenciés d'une société de plus en plus complexe.

Il en va exactement de même dans le cas de la garde d'enfant et il faut là aussi éviter toute vision hégémonique, en croyant que telle ou telle formule est "la" solution qui éclipsera toutes les autres, alors que justement la richesse vient de la diversité et de l'articulation des complémentarités.

Donc, en effet, l'accueil en relais ne sera pas le mode de garde du III^e Millénaire... pas plus qu'aucun autre mode de garde, car l'accueil des enfants tend à se répartir entre diverses approches, adaptées à divers cas de figure.

Dans ce paysage bigarré, tout laisse penser que l'accueil en relais ouvre des perspectives intéressantes à plus d'un titre : en lui-même, car c'est une formule qui répond directement à certaines attentes que ne peuvent satisfaire des dispositifs classiques ; mais aussi en tant qu'une des **"clés de cohérence"** permettant d'optimiser l'ensemble du système, ou certaines de ses composantes. Ainsi, quand leurs horaires de travail sont décalés - ou risquent de l'être - par rapport aux horaires d'ouverture de la crèche, même s'il ne s'agit que de quelques heures par mois, les parents doivent renoncer à la crèche... L'accueil en relais "fait la jointure", donc permet l'inscription de l'enfant en crèche ; sinon il aurait fallu y renoncer. Ce rôle de **chaînon manquant** permet de mieux utiliser les places de crèche : c'est un des cas les plus simples d'**optimisation du dispositif collectif** par le recours à l'accueil en relais ; il y en a bien d'autres.

Corollaire de ce constat : en situation de complémentarité, il faut **"jouer les complémentarités"**. Telle est probablement la principale conclusion de ce regard prospectif : dans ce genre de jeu collectif, chacun des "joueurs" a tout à gagner à s'insérer dans une démarche de **"gouvernance"**, au sens le plus élevé de ce mot, impliquant une pluralité d'acteurs, publics et privés, institutionnels et marchands ou associatifs, dans une relation réellement partenariale qui permet d'aborder ensemble les nouveaux champs qui leur sont communs.

Pour parvenir à une conclusion de ce type, il faut préalablement faire le tour de quelques unes des grandes composantes du problème. En commençant bien sûr par l'inévitable leitmotiv : tout ça, c'est bien, mais c'est cher !